Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Peintre, veuillez visiter :
bppeintre.fr/annales-sujets-et-corriges

Session 2017

BREVETS PROFESSIONNELS INDUSTRIELS

Expression française et ouverture sur le monde

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

►Nombre de pages composant le sujet : 1/9 à 9/9

►Matériel autorisé :

Calculatrice de poche à fonctionnement autonome et sans dispositif de communication externe.

(Circulaire n°99-186 du 19/11/1999)

L'ILLETTRISME : UN FLÉAU A COMBATTRE, PAS UNE FATALITÉ

Document 1 :

Christel Brigaudeau, *L'Illettrisme, un mal français*,

Source : Site internet du journal *Le Parisien*, le 09 septembre 2016.

Document 2 :

Mathilde Damgé, Matthieu Jublin, *Qui sont les illettrés en France en 2011 ?*
Source : Site internet du journal *Le Monde*, le 18 septembre 2014.

Document 3 :

Illettrisme et emploi, plaquette réalisée par l'ANLCI (Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme), janvier 2013.
Source : Site internet de l'ANLCI, *L'Evolution de l'illettrisme en France*.

Document 4 :

Pierre Michon, *Vie du père Foucault, Vie de Georges Bandy,* Ed. Gallimard, collection Folio, 2005.

Document 5 :

Jacques Azam, extrait de *L'Illettrisme : Mieux comprendre pour mieux agir*, Marie-Thérèse Geffroy et Valérie Grasset-Morel, Ed. Milan, collection Les Essentiels de Milan, 2004.

Document 6 :

Campagne d'information de l'ANLCI, 2016.
Source : Site internet de l'ANLCI.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

Document 1. L'Illettrisme, un mal français

Le mot claque comme une insulte. C'est plutôt un naufrage national : la France, pays où l'instruction est obligatoire pour tous, compte 7 % d'illettrés. « Inacceptable », tonne le linguiste Alain Bentolila, alors que s'achève aujourd'hui une semaine de mobilisation contre ce mal français.

Deux millions et demi d'adultes, passés sur les bancs de l'école pendant au minimum dix années, entre 6 et 16 ans, en sont ressortis incapables de se débrouiller dans la vie. Impossible de savoir à quelle heure arrivera le bus, comment réchauffer tel plat cuisiné, combien réclame la banque, ou de quoi parle l'avenant au contrat de travail. Car oui, la moitié des personnes en délicatesse avec l'écrit occupent un emploi, et très souvent, ni le patron ni les collègues ne suspectent leur secret. « Ils développent parfois des stratégies d'adaptation assez exceptionnelles car c'est douloureux, commente Agnès Salvadori, responsable de la mission Prévention et lutte contre l'illettrisme à la préfecture d'Ile-de-France. Ils s'appuient sur leur entourage, apprennent par cœur... ».

Depuis que l'illettrisme a été érigé, en 2013, en une grande cause nationale, de plus en plus de ces handicapés de la vie courante osent sortir du bois, et réapprendre l'essentiel. Les organismes qui leur tendent la plume sont nombreux et, selon les spécialistes, l'objectif de faire tomber à 5 % le taux d'illettrisme semble à portée de main à l'horizon 2018.

Reste qu'à l'exercice de la comparaison, la France reste une bien mauvaise élève : sans être stricto sensu illettré, un Français sur cinq possède un faible niveau de lecture et d'écriture.

« C'est quatre fois plus élevé qu'au Japon et deux fois plus qu'en Finlande », précise France Stratégie, un organisme dépendant de Matignon, qui juge le constat « sévère » et « préoccupant ». L'école, de fait, doit prendre sa part de cette cinglante réalité. « Elle n'est pas conçue pour gérer la difficulté scolaire, assène Eric Charbonnier, expert des questions éducatives à l'OCDE*. Pendant longtemps, sa seule réponse était le redoublement. »

Inefficace, il a été supprimé. Mais la solution reste à trouver.

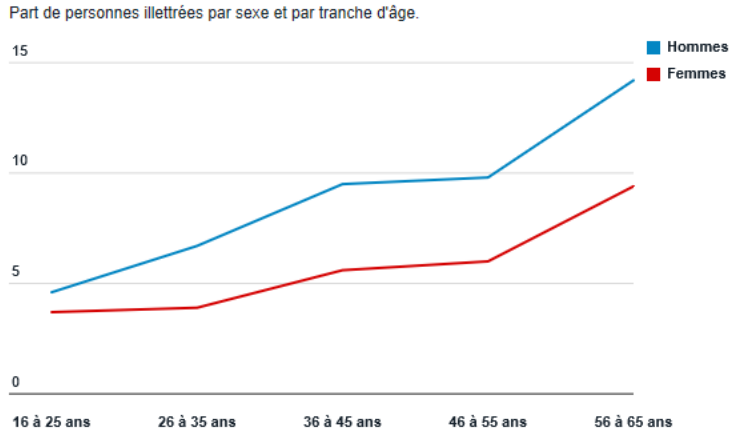
Christel Brigaudeau, *L'Illettrisme, un mal français*, Source : Site internet du journal *Le Parisien*, le 09 septembre 2016. http://www.leparisien.fr/societe/l-illettrisme-un-mal-francais-09-09-2016-6105867.php. [consulté le 15 décembre 2016]

* OCDE : organisation de coopération et de développement économique.

Base Nationale des sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

Document 2

Qui sont les illettrés en France en 2011 ?



Extrait de l'article de Mathilde Damgé et Matthieu Jublin, paru sur le site internet du journal *Le Monde*, le 18 septembre 2014, http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/09/18/qui-sont-les-illettres-efrance_4490014_4355770.html.
[consulté le 05 janvier 2017]

Document 3

Illettrisme et emploi

Personnes en situation d'illettrisme	2004	2013
ont un emploi	57%	51%
sont au chômage	11%	10%
sont retraités	14%	17,5%
sont en formation	10%	13,5%
sont au foyer	8%	8%

Source : plaquette réalisée par l'ANLCI (Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme), en janvier 2013, *L'Evolution de l'illettrisme en France*.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

Document 4

Le mal n'était point encore fatal ; mais inexplicablement, le malade refusait qu'on le conduisît à Villejuif, où on l'eût pu sauver : s'obstinant à demeurer dans cet hôpital de province, où l'appareillage technique était insuffisant, il signait son arrêt de mort. En dépit de toute admonestation[1], il entendait demeurer là, assis, tournant le dos à sa mort qui s'amassait dans les coins d'ombre, face aux grands arbres clairs.

Ce refus avait de quoi intriguer ; il fallait que la résistance du vieillard fût forte d'une bien grande volonté, et de bien puissants motifs : on ne dérobe pas sans opiniâtreté son corps aux impératifs médicaux, dont les pressions sont multiples et insidieuses, assurées de vaincre. Mais je pensais à des raisons banales, volonté de ne pas s'éloigner des siens ou enracinement, obtus et sentimental, de paysan, qui sont monnaie courante dans les hôpitaux. Il sembla bientôt pourtant qu'il y avait autre chose ;

Marianne, à la faveur de cette conversation téléphonique, bientôt suivie de plusieurs autres où de la même façon elle servit de truchement[2] au père Foucault, avait glané de petites choses : l'homme n'avait pas apparemment de fortes attaches familiales, quoique son patron, un jeune minotier de la campagne voisine, parût l'aimer beaucoup ; celui-ci semblait anxieux surtout de rassurer le vieillard sur un point en apparence insignifiant : « il avait bien rempli les papiers », et insistait, s'il fallait compléter d'autres formulaires, pour qu'on le lui fît savoir, en sorte qu'il pût en temps utile venir à Clermont. […] Plus qu'aux arguments de raison, j'aimerais croire que c'est à cette sympathie que le Père Foucault se sentit un devoir de répondre, car il répondit ; et, pour courte qu'elle fût, sa réponse fut plus éclairante et définitive qu'un long discours ; il leva les yeux sur son tourmenteur, sembla osciller sous le poids de son étonnement toujours recommencé et augmenté du fait de ce qu'il allait dire, et, avec le même mouvement de toutes les épaules qu'il avait peut-être pour se décharger d'un sac de farine, il dit d'un ton navré mais d'une voix si étrangement claire que toute la salle l'entendit : « Je suis illettré ». […]

Le père Foucault n'irait pas à Paris. Cette ville de province déjà, et son village même sans doute, lui paraissaient peuplés d'érudits, fins connaisseurs de l'âme humaine et usagers de sa monnaie courante, qui s'écrit ; instituteurs, démarcheurs de commerce, médecins, paysans même, tous savaient, signaient et décidaient, à des degrés de forfanterie[3] divers ; et il ne doutait pas de ce savoir, que les autres possédaient de si flagrante façon. Qui sait : ils connaissent peut-être la date de leur mort, ceux qui savent écrire le mot « mort » ? Lui seul n'y entendait rien, ne décidait guère ; il ne s'accommodait pas de cette incompétence vaguement monstrueuse, et non sans raison peut-être : la vie et ses glossateurs[4] autorisés lui avaient assurément fait bien voir qu'être illettré, aujourd'hui, c'est en quelque façon une monstruosité, dont monstrueux est l'aveu.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

Que serait-ce à Paris, où il lui faudrait chaque jour réitérer cet aveu, sans à ses côtés un jeune patron complaisant pour remplir les fameux, les redoutables « papiers » ? Quelles nouvelles hontes lui faudrait-il boire, ignare sans un pareil, et vieux, et malade, dans cette ville où les murs mêmes étaient lettrés, historiques les ponts et incompréhensibles l'achalandage et l'enseigne des boutiques, cette capitale où les hôpitaux étaient des parlements, les médecins de plus savants aux yeux des savants d'ici, la moindre infirmière Marie Curie ? Que serait-il entre leurs mains, lui qui ne savait pas lire le journal ?
Il resterait ici, et en mourrait ; là-bas, peut-être l'eût-on guéri, mais au prix de sa honte ; surtout, il n'eût pas expié, magistralement payé de sa mort le crime de ne pas savoir.

Pierre Michon, *Vie du père Foucault, Vie de Georges Bandy,* Ed. Gallimard, collection Folio, 2005, 97p.

[1] admonestation : réprimande, avertissement.
[2] truchement : personne qui parle à la place d'une autre.
[3] forfanterie : personne qui se montre extrêmement vantarde.
[4] glossateurs : juristes du Moyen Âge dont la méthode d'enseignement consistait à analyser les textes juridiques.

Document 5



Dessin de Jacques Azam.

Source : Marie-Thérèse Geffroy et Valérie Grasset-Morel, *L'Illettrisme : Mieux comprendre pour mieux agir*, Ed. Milan, collection Les Essentiels de Milan, 2004, 64p.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

Document 6



Source : site internet de l'ANLCI, http://www.anlci.gouv.fr/Mediatheque/FPP/Faire-grandir-les-initiatives-pour-que-l-illettrisme-recule-FPP-2016-2017. [consulté le 22 janvier 2017]

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

QUESTIONS

1. A partir de l'article de Christel Brigaudeau, proposez une définition du terme « illettrisme » (document 1).

(2 points)

2. Quels effets Christel Brigaudeau utilise-t-elle afin de faire passer son message ?

(4 points)

3. En ce qui concerne l'illettrisme en France, quelles conclusions pouvez-vous établir après la lecture du document 2 ?

(4 points)

4. Réalisez deux diagrammes circulaires à partir des données du document 3. Quels constats établissez-vous ? (annexe 1 à rendre avec la copie).

(8 points)

5. Quels procédés littéraires l'auteur utilise-t-il pour exprimer la détresse du père Foucault (lignes 25 à 43, document 4) ?

(6 points)

6. Donnez un titre à ce dessin de presse (document 5). (2 points)

7. « Ils développent parfois des stratégies d'adaptation assez exceptionnelles car c'est douloureux » (document 1). À partir des informations des documents 1, 4 et 5, expliquez cette phrase du document 1. Votre réponse prendra la forme d'un paragraphe de 6 à 7 lignes.

(6 points)

8. Décrivez cette affiche (document 6). Quels sont les objectifs de ce kit ? (5 points)

9. **Droit du travail :**
Définissez puis expliquez le rôle du certificat de connaissances et de compétences professionnelles CléA.

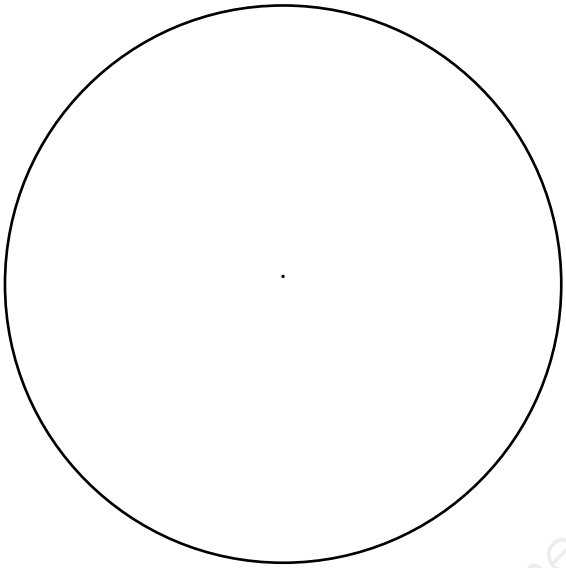
(3 points)

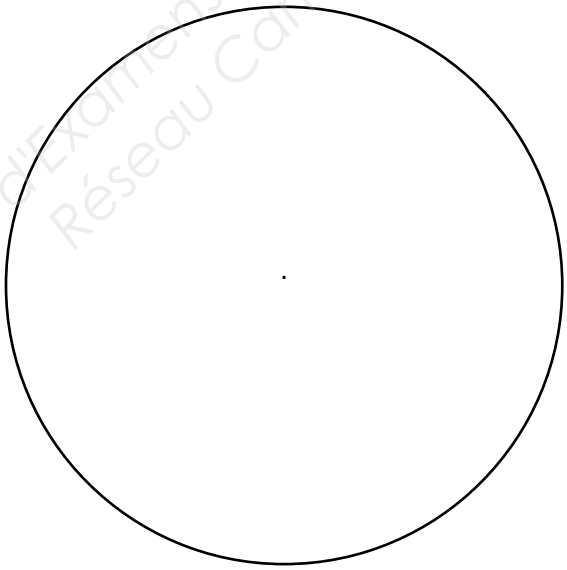
10. **Compétences d'écriture :**

Dans un texte structuré d'une trentaine de lignes, vous expliquerez pourquoi l'illettrisme n'est pas une fatalité mais reste un fléau à combattre. Vous exposerez vos arguments (trois au moins) en les illustrant par des exemples. (20 points)

Base Nationale des Sujets d'Examen de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

Annexe 1





Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.